

**BUREAUX**  
 ROUBAIX. — 62-71, Grande-Rue. Tél. 227.82, 227.83 et 227.84.  
 TOURCOING. — 22, rue Curson. Tél. 37.  
 LILLE. — 3, rue Faidherbe. Tél. 539.31.  
 PARIS. — 28, boulevard Poincaré. Tél. Provinces. 71.84.  
 MOUScron. — 105, rue de la Station. Tél. 544.

**ANCIENS DIRECTEURS :**  
 Jean Rebous  
 Alfred Rebous  
 Madame Alfred Rebous

# Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

**ASTHME**  
 Spécialités renommées  
 Laboratoire scientifique de la Pharmacie du Travail  
 ROUBAIX  
 Docteur VERMAEREN  
 Remède unique pour les asthmes  
 Men aprecht olammi

## LA CHAMBRE A PASSÉ EN REVUE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

### M. Pierre Laval a ouvert le débat par une déclaration sur son action diplomatique dans le conflit italo-éthiopien

### LE VOTE DÉCISIF POUR LE CABINET INTERVIENDRA CETTE APRÈS-MIDI

Pourquoi n'avouerais-je pas une hantise d'un incident comme l'histoire en offre tant d'exemples et qui pourrait entrainer notre pays dans une guerre que j'ai tout fait pour éviter ?



M. PIERRE LAVAL A LA TRIBUNE. (Mond. Photo-Press)

Si les propositions de Paris sont « mortes », la voie de la conciliation reste ouverte. La loi internationale est faite pour empêcher la guerre et non pas pour la généraliser.

#### Graves dangers, lourdes responsabilités

J'ai le sentiment d'avoir assumé ainsi de lourdes responsabilités. Elles sont, d'ailleurs, la conséquence inévitable du pacte. Elles m'imposent donc le devoir de tout essayer pour détendre l'atmosphère entre la Grande-Bretagne et l'Italie.

Pourquoi n'avouerais-je pas ma crainte, ma hantise d'un incident comme l'histoire en offre tant d'exemples et qui pourrait entrainer notre pays dans une guerre que j'ai tout fait pour éviter.

Puis les obligations auxquelles le pacte nous astreint étaient rigoureuses et plus je me sentais tenu de ne rien négliger pour faire prévaloir un règlement pacifique. Ainsi s'explique mon patient effort pour amener la fin rapide d'un conflit qui pourrait s'étendre jusqu'à nous.

C'est sous l'empire de cette préoccupation que nous avons examiné, sir Samuel Hoare et moi-même, la question de l'embargo sur le pétrole. Le danger s'est alors précisé à nos yeux. Sir Samuel Hoare, devant la Chambre des Communes, s'est, en effet, exprimé dans ces termes :

(Lire la suite page 2.)

### Mort de M. Alexis Parsy adjoint au maire de Tourcoing



M. ALEXIS PARSY (Lire l'article sous la rubrique « Tourcoing ».)

### Le Salon des échanges



UN ARTISTE TROQUE UN TABLEAU CONTRE UN VASE AU SALON DES ÉCHANGES, AU PARC DE VERSAILLES, A PARIS.

### Une répétition du tirage de la Loterie des Régions libérées a eu lieu vendredi à Roubaix



LES APPAREILS QUI SERVIRONT AU TIRAGE (Ph. du J. de Roubaix)

On sait que le prochain tirage de la Loterie des Régions libérées aura lieu vers la mi-janvier 1936, au Grand Théâtre de Lille.

Pour mettre au point cette grande « première », une répétition générale de la cérémonie a eu lieu hier vendredi, vers 18 h., dans un des ateliers de l'usine de construction Ryo-Catteau, rue Pellart, à Roubaix, où vivrent au monde les roues de la fortune.

### Les obsèques de M. Paul Bourget

Paris, 27 décembre. — Les obsèques de M. Paul Bourget, de l'Académie française, grand-croix de la Légion d'honneur, ont eu lieu vendredi matin.

Selon la volonté formelle de l'illustre écrivain elles sont exclusivement religieuses ; les honneurs auxquels il avait droit ne lui ont pas été rendus et aucun discours n'a été prononcé.

Le cortège se forma à la maison mortuaire, rue Barbet-de-Jouy, d'où il se rendit à Saint-François-Xavier, la paroisse du défunt.

Le deuil est conduit par ses neveux, le général Daye et M. Broquet.

Les cordons du poêle sont tenus par M. René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française ; M. Henry Bordeaux, Saint-René Taillandier ; les professeurs Flossinger, Chevassu, et par le maréchal Fédalin.

L'Académie française est représentée par une délégation restreinte de quatre membres : MM. Louis Madelin, André Chaumeix, le général Weygand et François Mauriac.

Le Cardinal Verdier, archevêque de Paris, préside l'office religieux.

A l'église Saint-François-Xavier c'est le chanoine Chevrot, curé de la paroisse, qui a fait la levée du corps et c'est le Cardinal Verdier qui a donné l'absoute.

Dans l'assistance très nombreuse on remarquait : MM. Léon Bérard, garde des Sceaux ; le général Gouraud, l'amiral Luce, le général Duffieux, du Conseil supérieur de la guerre, puis, dans l'ordre d'arrivée, MM. Charles Maurras, Claude Farrère, Gaston Rageot, président de la Société des Dons de Lettres, etc.

A l'issue du service religieux, le corps a été conduit au cimetière Montparnasse où a eu lieu l'inhumation.

Le caveau est fait d'une simple pierre de granit poli gris sur laquelle se détache en relief une large croix.

tronne la tombola ; Arnoux, président du groupe des maires du Nord et de l'Est ; Despeulle, président du Comité illinois d'action économique ; le professeur Debyre, vice-président ; Dompain, président du Syndicat des débitants de tabac ; Groniez, président du Conseil d'administration des établissements Ryo-Catteau ; Lalou et Dujardin, fondateurs de la « Crédit du Nord », etc.

Les roues avec lesquelles sera tirée la Loterie des Régions libérées sont sur leur socle d'acier, bien éclairées, et encadrées par leurs servants tout de blanc vêtus.

Tout a été prévu pour que hasard soit le maître absolu du tirage de la loterie.

Au précédent tirage, il fallait déclencher le verrou de l'appareil au moyen d'une manette et manœuvrer cette même manette dans l'autre sens, pour permettre à la boule de tomber. Cette fois, grâce à une commande électrique et à un ingénieux mécanisme qui obéit à distance, cette double manœuvre se fera rien qu'en pressant sur un bouton et ce bouton pourra se trouver où l'on voudra ; il pourrait même être en dehors de la salle où aura lieu le tirage.

C'est ainsi que le bouton électrique sera promené dans les rangs des fau-

teils d'orchestre du Grand-Théâtre et des spectateurs pris au hasard, seront priés de tirer la loterie.

Cet ingénieux système sera utilisé pour la première fois dans quelques jours pour le premier tirage de la Loterie des Régions libérées.

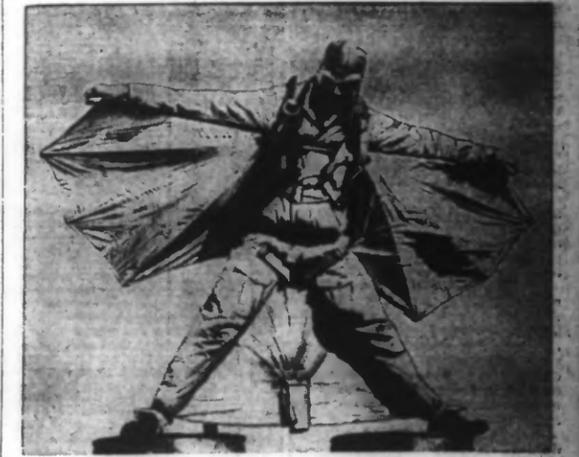
Une mise au point des plus soignées, qui donne toutes garanties, a été effectuée dans ce but par l'inventeur, M. Dubuisson, ingénieur-directeur des établissements Ryo-Catteau, constructeur des appareils.

Tous les numéros des billets comportent six chiffres. Or, comme le Comité ne possède que cinq roues, la première de ces roues brassera des boules portant deux chiffres. Toutes ses combinaisons sont données aux invités qui, tour à tour, pressent le bouton qui va actionner le levier et qui libérera les boules.

Une véritable répétition de ce que sera la cérémonie du tirage se déroula et donna toute satisfaction.

Puis, après avoir satisfait aux exigences des photographes, les personnalités prennent congé, laissant les fameuses roues, d'où sortiront bientôt bien des joies... et bien des déceptions.

### Un nouvel homme-oiseau



Tel Icare, cet homme volant après s'être jeté d'un avion à une altitude de 8.000 mètres, a plané et volé pendant une dizaine de minutes. Cependant, afin de ne pas se blesser en arrivant au sol, il eut recours à son parachute pour atterrir.

### Comme conditions de paix, l'Éthiopie demanderait notamment le retrait des troupes italiennes et le paiement d'une indemnité

Londres, 27 décembre. — On mande d'Addis-Abeba :

Voici quelles seraient, d'après une source officielle digne de foi, les conditions de paix que l'Empereur d'Éthiopie serait disposé à accepter comme règlement du conflit :

1<sup>o</sup> Retrait absolu du territoire éthiopien des troupes italiennes.  
 2<sup>o</sup> Paiement d'une indemnité par l'Italie.  
 3<sup>o</sup> Reconnaissance par les puissances de l'Éthiopie en tant qu'état souverain.

4<sup>o</sup> Délimitation des frontières entre l'Éthiopie et les colonies italiennes par une commission internationale qui serait nommée par la S.D.N.

5<sup>o</sup> L'Éthiopie accepterait que des conseillers étrangers aient quelquefois le droit de venir en aide dans le domaine économique, financier et administratif.

Il est peu probable, ajoute-t-on, que les puissances acceptent de donner le paiement d'une indemnité (Lire la suite page 2.)

### Un tank transformé en panneau d'affichage



A YPRES, UN ÉNORME TANK ÉVENTRÉ PAR LES OBUS PENDANT LA GUERRE, EST DÉFORMÉ EN PANNEAU D'AFFICHAGE. (Ph. N.Y.T.)

la paix sur les points les plus sensibles de l'Europe.

Cette démonstration a impressionné la Chambre, qu'impressionnent aussi par ailleurs les manifestations de l'opinion publique qui ne veut pas se laisser entrainer vers une guerre, même sous le pavillon

### La déclaration de M. Laval

Voici le texte de la déclaration faite par M. Pierre Laval à l'ouverture de la séance de la Chambre des députés :

C'est à ma demande que la Chambre a décidé d'ouvrir ce débat sur la politique extérieure. Il a y dix jours, je vous ai déjà exposé les circonstances dans lesquelles le Gouvernement français, soucieux de mettre fin rapidement au conflit italo-éthiopien, avait cru devoir rechercher, avec le Gouvernement britannique, les conditions d'un règlement amiable. J'ai dit comment cette initiative s'inscrivait des encouragements donnés aux deux Gouvernements.

J'ai rappelé qu'elle était conforme aux principes et à l'esprit du pacte de la S. D. N. J'ai marqué enfin que parvenus au terme de notre mission et à la limite de notre effort, nous n'avions plus qu'à nous remettre à l'appréciation des deux Gouvernements directement intéressés et à la décision de la S.D.N. c'est-à-dire.

**La démission de Sir Samuel Hoare**  
 Depuis, de graves événements sont survenus. Sir Samuel Hoare a démissionné et le

Gouvernement britannique a considéré comme mortes, selon son expression, les propositions de Paris, arrêtées avec sir Samuel Hoare.

Le Gouvernement éthiopien s'est ému de la part de sacrifices qu'il aurait eu à consentir.

Le Gouvernement italien n'a pas apporté à l'examen de nos suggestions l'empressement et la compréhension que nous étions en droit d'attendre. J'ajoute que certain discours n'a pas facilité notre tâche.

Ces événements que je regrette n'ont pas amélioré la situation. Il ont posé de graves problèmes sur lesquels j'ai le devoir de m'expliquer.

**La question qui se pose**  
 La question essentielle qui se pose est de savoir si la politique que j'ai faite est conforme ou non aux intérêts de notre pays. C'est la seule qui doit être examinée devant la Chambre française.

Je ne regrette pas l'effort que j'ai accompli : il faudra bien, un jour, rétablir la paix. Il s'agit de savoir si j'ai manqué aux engagements que la France a contractés vis-à-vis de la S.D.N. et si j'ai compromis, pour le présent et pour l'avenir notre sécurité.

**Le Pacte a été respecté**  
 Notre respect pour le pacte, ce n'est pas seulement par des paroles, c'est par des actes que je l'ai manifesté. A aucun moment, ni à Genève, ni ailleurs, je n'ai fait défaut à nos engagements. Représentant d'un grand pays libre, j'ai discuté avec les autres membres de la S.D.N. les méthodes à suivre pour sanctionner l'agression et je n'ai jamais fait obstacle à aucune des mesures qui ont été proposées.

Toutes ces mesures, pour pénibles qu'elles puissent être, ont reçu chez nous une application loyale et stricte. En exécution de l'alinéa 3 de l'article 16 du pacte, je n'ai pas hésité à faire prendre à la France vis-à-vis de la Grande-Bretagne l'engagement de se porter à son aide sur mer, sur terre et dans les airs si elle venait à être attaquée par l'Italie, à l'occasion de l'application des sanctions.

La déclaration faite alors à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, confirmée depuis à Paris à sir Samuel Hoare lui-même, je tiens pour dissipé tout malentendu qui pourrait subsister à ce sujet dans l'opinion internationale, à la reconnaissance et à la reconnaissance.